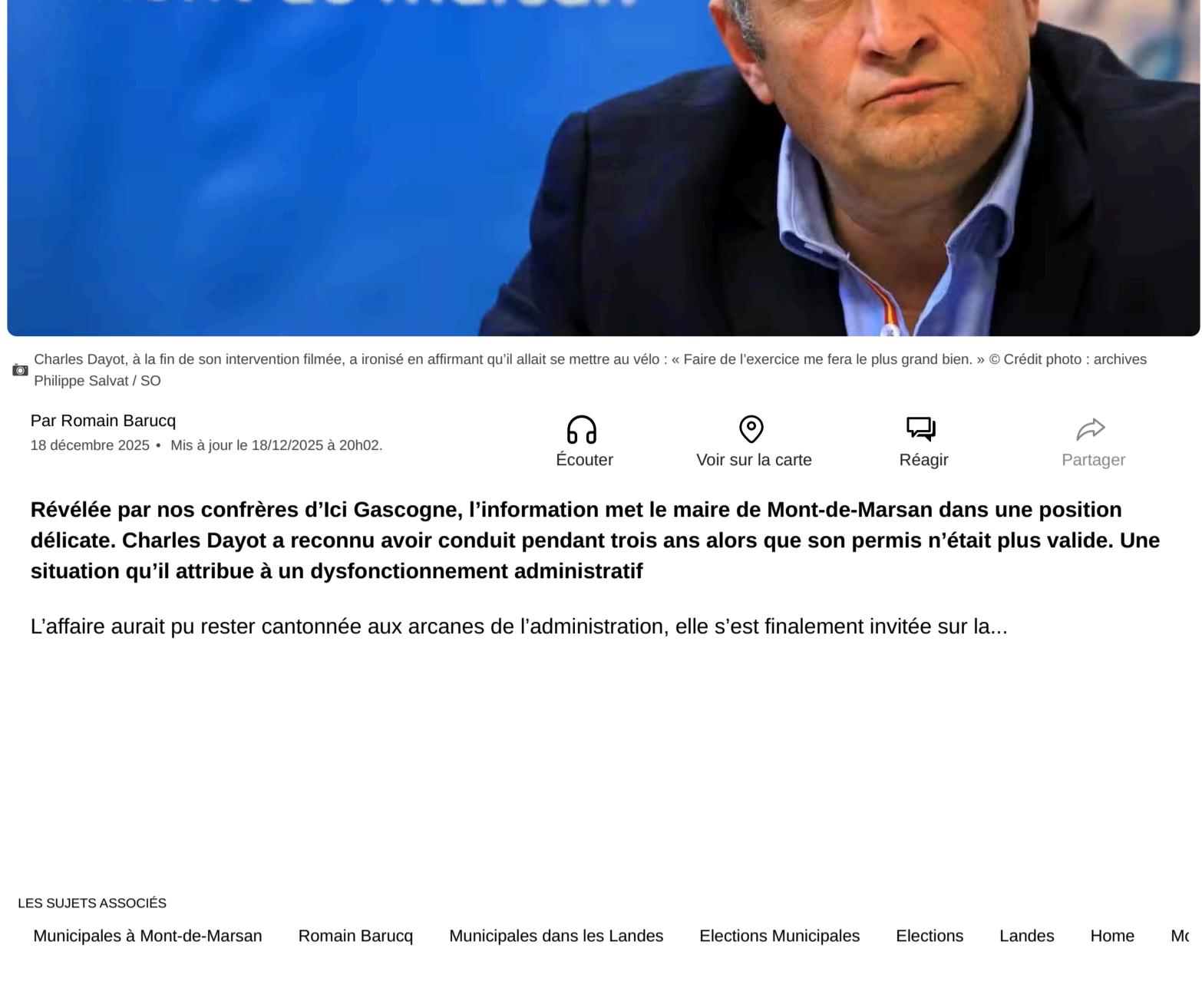


Mont-de-Marsan : le maire Charles Dayot a conduit plusieurs années sans permis

🕒 Lecture 2 mins

Accueil • L'actualité des élections • Elections Municipales 2026 • Municipales 2026 dans les Landes • Municipales 2026 à Mont-de-Marsan



Charles Dayot, à la fin de son intervention filmée, a ironisé en affirmant qu'il allait se mettre au vélo : « Faire de l'exercice me fera le plus grand bien. » © Crédit photo : archives Philippe Salvat / SO

Par Romain Barucq
18 décembre 2025 • Mis à jour le 18/12/2025 à 20h02.

Écouter

Voir sur la carte

Réagir

Partager

Révélée par nos confrères d'Ici Gascogne, l'information met le maire de Mont-de-Marsan dans une position délicate. Charles Dayot a reconnu avoir conduit pendant trois ans alors que son permis n'était plus valide. Une situation qu'il attribue à un dysfonctionnement administratif

L'affaire aurait pu rester cantonnée aux arcanes de l'administration, elle s'est finalement invitée sur la...

LES SUJETS ASSOCIÉS

Municipales à Mont-de-Marsan Romain Barucq Municipales dans les Landes Elections Municipales Elections Landes Home Mc

43 Commentaires

PasDuper - Il y a 19 minutes - 19 décembre 2025 à 21h38

Nat pouch pas crée ! Qué nous aoura tout heyt 😊

Alerter

Répondre

Fred 2812 - Il y a 2 heures - 19 décembre 2025 à 19h31

Opportunément avant des élections, une fuite de l'administration. Les allusions sont scandaleuses, et les beni oui ouis outragés comme des vierges effarouchées. Je voudrais bien fouiller leur vie intime à ces donneurs de leçons.

Alerter

Répondre

Micmac - Il y a 3 heures - 19 décembre 2025 à 18h15

.....Quelle indignité....!!!!

Alerter

Répondre

Voir tous les commentaires

VOTRE COMMENTAIRE

Réagissez à cet article.
Pour commenter, merci de vous connecter.

Connexion

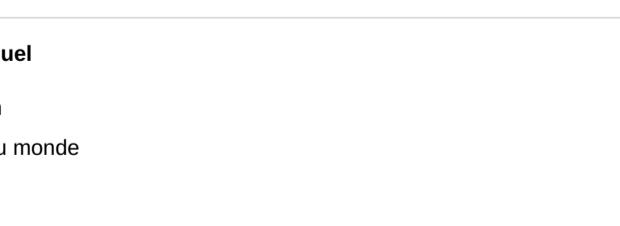
Journal du 19 décembre 2025

SUD OUEST

CHRONIQUE DU JOUR
En 1969, Muguetie a été la première conductrice de bus de Bordeaux. ▶ ▶

AMBIANCES / BORDEAUX
Quatrième-Quarts, la success story de la boulangerie... ▶ ▶

Lire le journal



SUD OUEST 100% NUMÉRIQUE

SUR WEB, TABLETTE ET MOBILE

Le journal + L'accès aux articles abonnés +
l'édition du soir + Le club abonné

✓ S'ABONNER À PARTIR DE 1€

SUD OUEST



Contenus

Archives Horoscope Jeux Contenus partenaires Podcasts Documentaires Enquêtes et reportage

Thématisques

International Politique Faits-divers Santé Société Sport Economie Culture Tourisme Gastronomie

Plan du site

Index des communes Index des rubriques Articles depuis 2011

Services

Avis de décès Emploi Boutique Sud Ouest Journal anniversaire Photos collectors Immobilier Annonces légales Programme TV Sud Ouest Solidarité

Audiovisuel

Digivision Écrans du monde TV7 TVP1 CL TV La RepTV

Résultats

Élections Bac & Brevet

Sud Ouest et vous

Débats Evenements Panel

Autres titres du groupe

Charente Libre

La République des Pyrénées

Dordogne Libre

Haute Gironde

La Dépêche du Bassin

Le Résistant

L'Éclair

Terre de Vins



MA COMMUNE

DÉPARTEMENTS

VOTRE RÉGION

ACTUALITÉ

ÉCO & ENTREPRISES

FAITS DIVERS

SPORT

LOISIRS

BIEN-ÊTRE

Sites du groupe

Groupe du Sud Ouest

Côte Ouest

Éditions Sud Ouest

Eliette

Sud Ouest Publicité

**Espace pro**

Abonnement pro

Archives pro

**Espace particuliers**

Abonnement Sud Ouest

FAQ

Mon compte

Le Kiosque

Club abonnés

Contactez-nous

**Newsletter**

Recevoir nos newsletters

**Applications mobiles**

Android

iOS